

Demande de mise à disposition de locaux municipaux Pour les associations de façon ponctuelle

Réf tarifs : décision municipale n°2023-86 fixant les tarifs municipaux.

La commune du Barp possède des locaux aménagés de façon à recevoir du public.

Pour les manifestations festives, les associations Barpaises bénéficient de deux utilisations gratuites du Centre Culturel et de la Maison du Val de l'Eyre, après examen du calendrier annuel (de septembre à août).

Pour des réunions : La Maison du Val de l'Eyre et le Foyer Paul Daney sont mis à disposition gracieusement quelque soit le nombre de réservation (suivant disponibilités).

Pour l'utilisation du matériel scénique du Centre Culturel, seul un professionnel de la technique du son ou de la lumière est autorisé à le manipuler.

Pour toutes demandes, une attestation d'assurance devra être fournie.

Centre Culturel

1^{er} Prêt	gratuit
2^{ème} Prêt	gratuit
ETE	178€
HIVER	350€
CAUTION	1491€
Prêt matériel scénique	Gratuit
CAUTION matériel	1430€
Déclenchement Alarme	92€
Forfait nettoyage	199€

dates

Maison du Val de l'Eyre / Foyer Paul Daney / Ballion réunion

Paul Daney gratuit	
1^{er} Prêt VdE	gratuit
2^{ème} Prêt VdE	gratuit
ETE VdE	133€
HIVER VdE	308€
CAUTION	627€
Déclenchement Alarme VdE	92€
Forfait nettoyage	199€

Dates Val de l'Eyre
Dates Paul Daney / Ballion

Tarifs été : (15 avril – 14 Octobre)

Tarifs hiver : (15 octobre- 14 avril)

Joindre un chèque de paiement, libellé à l'ordre du Trésor Public.

NOM DE L'ASSO :

RdV état des lieux : vendredi
(CCult 12h / VdE 14h)

Pièces à fournir :	Demande spécifique :
<input type="checkbox"/> Contrat de location du Centre Culturel	<input type="checkbox"/> Demande de débit de boissons
<input type="checkbox"/> Contrat de location Val de l'Eyre / Foyer Paul Daney	<input type="checkbox"/> Demande de location de matériel communal
<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance	<input type="checkbox"/> Contrat de prêt matériel son et lumière
<input type="checkbox"/> virement d'acompte : 50% à la réservation (ou chèque)	<input type="checkbox"/> Arrêté Municipal
<input type="checkbox"/> virement du solde : 1 semaine avant la date ou chèque à la remise des clés	
<input type="checkbox"/> Chèque de caution : lors de la remise des clés	
Remise des clés : en mairie avant le RdV pour l'état des lieux	

Le dossier ne sera complet que lorsque toutes les pièces seront fournies.

Je soussigné : NOM :

Prénom :

Association :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Sollicite la mise à disposition de la salle du :

A la (aux) date(s) du :.....

Pour organiser :.....

Fait au Barp, le :

Nom :

Signature du demandeur,

**Info paiement :
régie 029094 locations LE BARP**

IBAN							BIC
FR76	1007	1330	0000	0020	0291	857	TRPUFRP1

Identifiant national de compte bancaire - RIB

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE RIB	DOMICILIATION
10071	33000	00002002918	57	TP BORDEAUX